

Commission : Conseil de l'UE des ministres de la Santé – EUROMad+ 2025

Sujet : *Programme EU4health : Quelle coordination européenne pour assurer des systèmes de santé plus solides et accessibles aux Européens ?*

Auteur : Danemark

Le Danemark, officiellement le Royaume de Danemark, est un pays scandinave situé en Europe du Nord, composé d'une péninsule, le Jutland, et de 443 îles, dont les plus grandes sont Seeland et Fionie. Il partage une frontière terrestre avec l'Allemagne au sud et est bordé par la mer du Nord à l'ouest et la mer Baltique à l'est. Cette position géographique est en fait un point de connexion entre l'Europe continentale et la Scandinavie.

Avec une population d'environ 5,8 millions d'habitants, le Danemark est reconnu pour son haut niveau de vie, son système de protection sociale développé et son engagement en faveur des droits de l'homme. La société danoise est souvent citée parmi les plus heureuses au monde, en raison de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ainsi que de la qualité des services publics.

Le gouvernement actuel, formé le 15 décembre 2022, est dirigé par la Première ministre Mette Frederiksen, membre du Parti social-démocrate (SD). Ce gouvernement de coalition inclut également le parti Venstre (V) et les Modérés (M). Parmi les membres clés du cabinet figurent Jakob Ellemann-Jensen de Venstre en tant que ministre de la Défense, Lars Løkke Rasmussen des Modérés comme ministre des Affaires étrangères, et Nicolai Wammen du Parti social-démocrate en tant que ministre des Finances.

Le Danemark attache une importance particulière au renforcement des systèmes de santé européens. En tant que nation investissant significativement dans le secteur de la santé, notre pays reconnaît que des systèmes de santé robustes et accessibles sont essentiels pour assurer le bien-être de tous les citoyens européens. Cette conviction est renforcée par notre propre expérience en matière de digitalisation et d'innovation dans le domaine de la santé, qui ont permis d'améliorer l'efficacité et l'accessibilité des services de santé.

Cependant, le Danemark estime que pour que ces initiatives soient réellement efficaces, il est crucial que chaque État membre assume sa part de responsabilité. Nous avons été témoins de l'importance d'une implication active des autorités locales et nationales dans la mise en œuvre de réformes sanitaires. Par exemple, notre propre parcours vers la digitalisation de la santé a nécessité une collaboration étroite entre les différentes sphères gouvernementales et les acteurs du secteur de la santé.

Dans le cadre de notre engagement à renforcer les systèmes de santé européens, le Danemark a participé à des initiatives telles que les Journées franco-danoises de la Santé, visant à renforcer la coopération bilatérale et à partager les meilleures pratiques en matière de santé publique.

De plus, notre implication dans des projets de l'Union européenne témoigne de notre volonté de contribuer activement à l'amélioration des systèmes de santé au niveau continental.

En conclusion, le Danemark réaffirme son engagement en faveur du renforcement des systèmes de santé européens. Tout en reconnaissant l'importance des initiatives collectives, notre pays insiste sur la nécessité pour chaque État membre de s'engager activement dans la mise en œuvre de réformes adaptées à son contexte spécifique. Cette approche équilibrée garantira que les investissements réalisés bénéficient réellement aux citoyens et contribuent à la construction d'une Europe plus saine et plus résiliente.



M. David Serra Gutiérrez
Ministre de l'Intérieur et de la Santé
Danemark

Madrid (Espagne), mars 2025